

## Commune DIEME



Mairie  
10 Route de Pepy  
69170 Dième

**Du 7 Mai 2021 à 20h00.**

### COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DIEME étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Hubert ROCHE.

#### **Nombre de conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 8
- votants : 3
- absents : 8

#### **Etaient présents :**

SARCIRON Véronique, FLEURY Amélie, POIZAT Nathalie, PLANUS Jérôme, CHERMETTE Maurice, SIVELLE Vincent, SONTOT Marc.

#### **Etaient absents ou excusés :**

Martine BERNARD, BARTHELEMY Sébastien, LACROIX Serge.

Un scrutin a eu lieu, Mme SARCIRON Véronique a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### **1- MISE EN PLACE TOUR DE GARDE ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DU 20 ET 27 JUIN:**

Le 20 et 27 juin auront lieu les élections départementales et régionales. Comme il y a deux élections en même temps les bureaux de vote seront automatiquement doublés aussi. Les conseillers seront donc pas assez nombreux pour tenir les bureaux de vote toute la journée. Un mail sera donc envoyé à tous les habitants pour demander des volontaires pour aider à tenir des tours de garde des bureaux. Les conditions seront d'être inscrit sur liste électorale principale de la commune, d'être vacciné première ou deuxième dose ou de présenter 48hoo avant un test négatif.

#### **2- SYDER CHARGES 2021 :**

Le maire expose au conseil municipal les charges du SYDER pour la commune pour l'année 2021s'élevant à 862€. Le maire, comme chaque année, demande au conseil de se prononcer sur le type de financement choisi pour 2021. Fiscalisation ou budgétisation.

Le conseil délibère et vote la budgétisation des charges 2021qui seront prises sur le budget de la commune en fonctionnement et qui n'auront du coup aucune incidence sur la taxe d'habitation et foncière.

#### **3- CENTRE AERE LES GONES DU SOANAN :**

Le centre aéré les gones du Soanan s'est finalisé avec une convention signée par les 4 communes :

- Dième, St Appolinaire, Valsonne, St clément/valsonne.

Il va être opérationnel dès les vacances de juillet. Des réunions d'informations seront mises en place pour informer les habitants de chaque commune du déroulement et des dates mises en place pour les inscriptions.

#### **4- PARTICIPATIONS CITOYENNETE:**

Une convention va être signée entre la commune de Dième, la gendarmerie de Tarare et la préfecture du Rhône pour la mise en place de la participation citoyenneté.

Une fois la convention signée des réunions seront mises en place pour expliquer le procéder de cette participation aux habitants de la commune.

#### **5- DEMANDE DE SUBVENTION DECOUVERTE DES PAYS DE TARARE:**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal une demande de subvention de 0.57 € par habitant pour l'association découverte des pays de Tarare. soit un montant de 110 € pour la commune de Dième.

Le conseil municipal,

- Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,
- Donne son accord pour octroyer la demande de subvention pour une somme 110 €,
- dont le montant sera pris sur le compte 6574 du BP commune 2021

#### **6- DEMANDE DE SUBVENTION DE LA GARDERIE LES PETITS ECUREUILS DE VALSONNE :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal une demande de subvention de 50 € par enfant de la garderie périscolaire LES PETITS ECUREUILS de Valsonne. 9 enfants de DIEME sont inscrits pour l'année 2020-2021 se qui représenterais donc la somme de :  
 $9 \times 50 = 450€$ .

Le conseil municipal,

- Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,
- Donne son accord pour octroyer la demande de subvention pour une somme 450€,
- dont le montant sera pris sur le compte 6574 du BP commune 2021

#### **7- PRESENTATION DIVERS DEVIS :**

Mr le maire expose au conseil municipal différents devis pour différents travaux :

- Travaux plomberie Ets ROCHARD pour location mairie : 286€
- Plaque identification rue pour nouvelle Maison : 54.60€
- Entretien voirie épareuse Ets DUMONTET : 50€ de l'heure pour l'année 2021
- Réfection portail cimetière Ets FARGES : 2 086.86€

Le conseil étudie et accepte tous les devis.

#### **8- SUITE DU DECLASSEMENT DE CHEMINS :**

L'enquête publique pour l'aliénation des chemins a débuté le 30 avril.

Une information a été faite à la population sur les dates des réunions en présence du commissaire enquêteur. Un registre numérique a été mise en place sur internet, l'adresse a aussi été communiquée. La clôture de l'enquête aura lieu le 14 mai à 18h00. A partir de cette date le commissaire étudiera toutes les observations déposées et rendra sa décision sur la suite de l'aliénation pour chacun des chemins.

#### **9- PRESENTATION D'UN DEVIS D'UNE REALISATION DU SITE WEB DE LA COMMUNE :**

Nathalie Poizat et Véronique Sarciron présentent au conseil municipal un devis de la Société CAPOLINA à Valsonne pour la réalisation d'un site web de la commune de Dième.

- Cahier des charges,
- Conception, développement et intégration du site
- Maintenance technique du site

Pour un montant de 500€ par an sur 5 ans. Au bout des 5ans la commune en devient propriétaire entièrement.

Une option et aussi proposé à 200 euros 1 fois :

- Installation et paramétrage du module de réservation de la salle des fêtes.

Le conseil étudie le devis,

- Accepte le devis,
- et autorise le Maire à signer le devis et donner suite à la conception du site web de la commune.

Une fois la mise en place du site terminée, une information sera donnée à tous les habitants.

L'ordre du jour étant clos, la séance fut levée à 22h30.

A DIEME, le 07 mai 2021

Le Maire